



MAIRIE DE PERLY-CERTOUX

INFORMATIONS OFFICIELLES – MARS 2022



Route de Certoux 51 - 1258 Perly-Certoux - Tél. 022 721 02 50 - Fax : 022 721 02 51
E-Mail : info@perly-certoux.ch - Site internet : www.perly-certoux.ch



Horaire d'ouverture:

Lundi et mercredi 8h30-12h00/14h00-18h00 – Mardi 9h-12h00 - Jeudi et vendredi 8h30-12h00

En dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



Police municipale : Route de St-Julien 122 - 1228 Plan-les-Ouates, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
Téléphone : 022 884 64 50

Police cantonale : Poste de Carouge, rue de la Fontenette 18 – 1227 Carouge13
Téléphone : 022 427 66 00

En cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.



Relais social communal : tél. 022 721 02 66

DATES 2022 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 24 février, 24 mars, 28 avril, 19 mai, 23 juin, 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre.

Les séances ont lieu dans la salle du Conseil municipal, à 20 heures, au 2^e étage de la mairie (51, route de Certoux). Elles sont publiques. **Le port du masque est obligatoire.** Si la situation sanitaire le permet, des échanges informels avec l'Exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance.

INFORMATIONS COMMUNALES

NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Deux nouveaux Conseillers municipaux ont prêté serment lors de la séance du Conseil municipal, du 24 février 2022.

M. **Patrick Rellstab** (La Devisse) et Mme **Anouk Bellaoud** (La Devisse) remplacent Mme Cécile Fournier et M. Hervé Blanchard, qui ont remis leur démission lors de la séance du 20 janvier 2022.

Cette rocade en a suscité d'autres à la présidence de certaines commissions du Conseil municipal :

M. Valentin Savigny préside la commission des finances ;

M. Michel Mouton prend la présidence de la commission Sécurité civile ;

M. Christian Cheyroux endosse la présidence de la commission Aménagement, Urbanisme, Plan directeur et Mobilité ;

M. René Gisiger assure la présidence de la commission Environnement.



PERMANENCE « IMPÔTS 2021 »

La Permanence « Impôts 2021 » (remplissages de déclarations d'impôts simples) s'adressant aux personnes disposant de revenus modestes habitant Perly-Certoux est à disposition **jusqu'au 30 avril 2022**.

Les inscriptions se font comme d'habitude auprès du Centre d'action sociale de Bernex (CAS - Hospice général), 313, rue de Bernex, 1233 Bernex, téléphone : 022 420 39 30.

Une participation de CHF 35.- par déclaration est demandée, payable à la réception de la Mairie de Bernex, dans laquelle se trouve le CAS.

Information : <https://www.hospicegeneral.ch/fr/centre-daction-sociale-de-bernex> et www.bernex.ch

MÉDAILLES DE CHIENS 2022

Les médailles de chiens 2022 sont disponibles à la mairie pendant les heures d'ouverture.

Pièces à présenter :

- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données centrale Amicus;
- Attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique "détenteurs de chien" pour l'année en cours;
- carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide;
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours théorique ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV;
- si nécessaire, l'attestation du suivi du cours pratique ou le justificatif de la dispense délivrée par le SCAV.

La médaille devra être obtenue avant le 1er avril 2022

information sous : www.ge.ch/chien

Nous avisons les détenteurs de chiens qu'il est interdit de les promener sans laisse dans les localités ainsi que sur les voies publiques, les écoles ainsi que leurs préaux. (Règlementation d'application de la loi sur les chiens M 3.45.01)

Nous remercions des détenteurs de chiens de bien vouloir ramasser leurs déjections au moyen des sacs prévus à cet effet et placés dans plusieurs lieux de la commune et les jeter dans la plus proche poubelle.

Loi sur les chiens M 3.45 article 21

PLAN DE DÉNEIGEMENT COMMUNAL

La commune déneige, la nuit et/ou en **priorité 1**, le parcours des bus ainsi que les routes principales. Certaines routes sont salées alors que d'autres ne le sont pas, conformément



aux recommandations cantonales et fédérales incitant les communes à faire un usage restreint du sel. Les routes salées sont le parcours des bus, les routes à déclivité importante ainsi que les carrefours et points stratégiques.

Au petit matin et/ou en **priorité 2**, les trottoirs et arrêts de bus sont déneigés et salés.

Les routes secondaires sont déneigées en **priorité 3** et les chemins vicinaux, ainsi que le cimetière le sont en **priorité 4**. Durant la période scolaire, le préau et le parking de l'école sont déneigés et salés en **priorité 1**.

Le plan de déneigement peut être consulté dans les panneaux d'affichages officiels.

La mairie vous remercie d'avance de bien vouloir stationner les véhicules de manière à ne pas gêner le passage des appareils de déneigement.

Le déneigement des accès aux commerces, ainsi que le déneigement des chemins privés sont de la responsabilité des propriétaires et/ou locataires.

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

Les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, exerçant une activité lucrative ou exploitant une entreprise commerciale sur la commune de Perly-Certoux ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative sur le territoire communal par le biais d'un siège ou d'une succursale (établissement stable), sont tenues de s'annoncer à la Mairie en vue de l'assujettissement à la taxe professionnelle régie par la loi sur les contributions publiques (LCP, art. 301 à 318c) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (RDLC, art. 12a à 13a).

ACTUALITES COMMUNALES

NOUVEAUTÉ : EN 2022, TROIS CARTES CFF DISPONIBLES PAR JOUR

Il est possible de commander les cartes CFF pour 2022. Nouveauté ! La commune propose trois cartes par jour, au prix de CHF 42.- l'une. Il s'agit de billets offrant les avantages d'un abonnement général des CFF en 2ème classe dans toute la Suisse. A commander directement depuis le site internet www.perly-certoux.ch > Accès direct > Cartes CFF.

La carte réservée doit être retirée au guichet de la mairie dans les 3 jours ouvrables après la réservation. Aucune reprise possible.

Bon voyage !

COULEURS D'ENFANCE PROPOSE A PERLY-CERTOUX DES ATELIERS MUSICAUX POUR LES 0 A 6 ANS

La commune de Perly-Certoux invite les tout-petits à s'éveiller à la culture. Dans le cadre du festival transfrontalier Couleurs d'Enfance !, divers ateliers musicaux sont organisés à la salle du Théâtre (mairie), trois mercredis du mois de mars 2022.

Avec le concours du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, les enfants pourront découvrir les divers instruments qui composent un orchestre. Ils pourront également essayer d'en jouer.

Programme complet et inscription sur www.perly-certoux.ch



Depuis plusieurs années, des institutions culturelles et de la petite enfance de part et d'autre de la frontière s'associent pour créer le programme du festival Couleurs d'Enfance. Courant sur tout le mois de mars, celui-ci inclut des spectacles, expositions, concerts et films pour les enfants et des conférences pour les parents.

ENVIRONNEMENT 2022 LEVÉE DES DÉCHETS – LES PROCHAINES DATES



Levées des déchets encombrants

Samedi 12 mars

Exceptionnellement, sur appel:
tél. 022 777 17 74



Levée des déchets verts de jardin

Chaque lundi après-midi



Levées de verre
Mardi 22 février



Levées de papier et carton

Mardi 8 février

Mardi 22 février

Masques et mouchoirs usagés doivent être jetés dans les ordures ménagères !



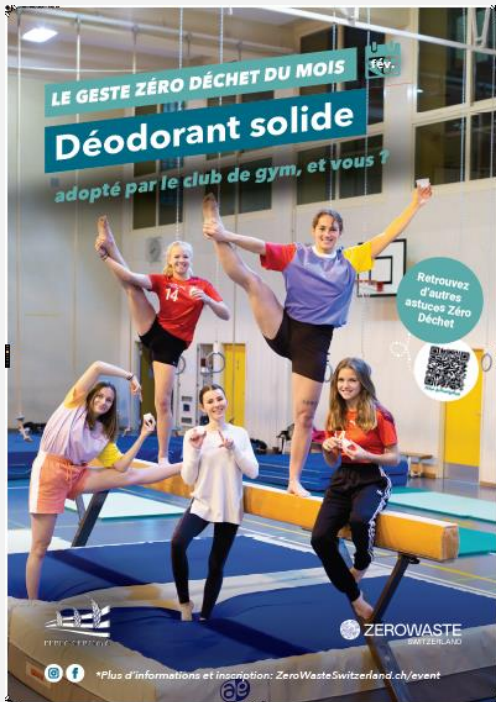
Levée des déchets de cuisine

Chaque jeudi après-midi

Lorsqu'une levée hebdomadaire tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.

Toutes les dates des levées dans votre dépliant des déchets 2022 ou sur www.perly-certoux.ch > Vivre à Perly-Certoux > Déchets

200 KG POUR LES 200 ANS DE LA COMMUNE : LE GESTE ZÉRO DÉCHET DU MOIS



Comme les gymnastes de la Société de gym de Perly-Certoux vous y engagez, adoptez le déodorant solide !

VOTRE NOUVELLE HABITUDE DU MOIS POUR REDUIRE LA QUANTITE DE VOS DECHETS: **LE DEODORANT SOLIDE**

Pourquoi utiliser du déodorant Zéro Déchet :

1. Moins de substances nocives, parfums, alcool, aluminium qui nuisent à notre santé.
2. Plus d'économies, le déo fait maison vous durera 6-12 mois et vous coûtera peu.
3. Les ingrédients sont minimalistes, simples et sains.
4. Moins de ressources naturelles/émissions CO2, moins d'ingrédients, moins d'emballages

Comment l'utiliser :

1. En crème dans un pot en verre (parfois consignés), en l'appliquant du bout du doigt ou avec une spatule.
2. En déo solide, à mouiller avant d'appliquer sur l'aisselle.
3. Garder un petit pot dans votre sac, pour en avoir toujours avec soi.
4. En spray dans un contenant rechargeable

Où en trouver :

1. Dans les magasins en vrac ou bio (Le Bocal Local, le Nid, Chez Mamie Genève, Nature en Vrac, Senza, l'Epicerie du Marché,...)
2. En fabrication maison: plusieurs recettes testées et approuvées ici www.carougezerodechet.ch/pratique/recettes > déodorant

Retrouvez une liste des magasins Zéro Déchet ainsi que de nombreux conseils et recettes sur le site : www.zerowasteswitzerland.ch/geneve

Le dépliant des déchets 2022 est arrivé ! Valable pour toute l'année, il contient un plan des écopoints sur la commune et une description de quels déchets doivent être déposés dans quel écopoint.

A conserver toute l'année 2022 ! →

